

COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE

# TROPHÉES de L'ÉCLAIRAGE EXEMPLAIRE

ÉDITION 2018

id EFFICIENCE  
Territoriale

afe  
Échangeons la lumière

## 3<sup>e</sup> ÉDITION DES TROPHÉES DE L'ÉCLAIRAGE EXEMPLAIRE AFE/ID EFFICIENCE TERRITORIALE<sup>©</sup> Valorisez vos pratiques exemplaires !

Dans les années à venir, les réglementations françaises et européennes vont obliger la maîtrise d'ouvrage publique et privée à investir plusieurs millions d'euros pour la mise en conformité de leur éclairage, bâtiments et réseaux. Une urgence qui appelle à mettre en avant les pratiques exemplaires des maîtres d'ouvrage afin de partager les démarches durables et de favoriser les investissements pérennes. C'est l'objectif des Trophées de l'éclairage exemplaire AFE / ID Efficience Territoriale<sup>©</sup> qui, en deux éditions, ont déjà mobilisé près d'une centaine de maîtres d'ouvrage publics et privés.

ORGANISÉS EN PARTENARIAT AVEC





Pour cette 3<sup>e</sup> édition, les Trophées de l'éclairage innovant AFE / ID Efficience Territoriale® deviennent les Trophées de l'éclairage exemplaire AFE / ID Efficience Territoriale®. Organisés en partenariat avec le Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales (SNDGCT), la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR), l'Association des techniciens territoriaux de France (ATTF), l'éco-organisme Réylum et Lux, la revue de l'éclairage, les Trophées de l'éclairage exemplaire AFE/ID Efficience Territoriale® ont pour but de promouvoir l'exemplarité de la commande publique et privée.

### PROMOUVOIR L'EXEMPLARITÉ DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET PRIVÉE

Ces trophées visent à mettre en avant les pratiques exemplaires et ainsi de :

- Aider les acheteurs publics et privés à échanger les informations et expériences et ainsi bénéficier de l'expérience d'autres collectivités et grands utilisateurs
- Favoriser l'émergence et le développement de pratiques et démarches innovantes, exemplaires et durables en matière de maîtrise de l'éclairage tout en assurant un éclairage de qualité.

Ces trophées permettront aux lauréats de valoriser leurs démarches et leur engagement au niveau national (tant en matière de sobriété énergétique que d'efficacité énergétique ou encore d'économie circulaire avec le recyclage des matériels d'éclairage).

### TROIS CATÉGORIES

Ces trophées récompenseront les réalisations des collectivités et maîtres d'ouvrages dans trois catégories :

- Eclairage public

*Afin de garantir l'équité, deux catégories ont été créées : catégorie moins de 20 000 habitants\* et catégorie plus de 20 000 habitants\* (\* Population de la commune concernée par les travaux)*

- Eclairage intérieur
- Mise en valeur du patrimoine

### CALENDRIER

Ouverture des candidatures : 16 avril 2018

Date limite de candidature : 13 juin 2018

Pré-sélection du jury technique : 2<sup>e</sup> quinzaine de juin 2018

Réunion du grand jury : début juillet 2018

Remise des trophées : 24 et 25 septembre 2018 - JNL 2018 - Marseille

### LE JURY

Le jury, présidé par le président de l'Association française de l'éclairage, est composé d'élus et membres de collectivités, de représentants des partenaires ainsi que de leurs experts.

### INFORMATIONS PRATIQUES

La participation aux Trophées de l'éclairage exemplaire AFE/ID Efficience Territoriale® est gratuite. [Cliquez ici pour télécharger le dossier de candidature.](#)

Les porteurs de projet intéressés doivent remplir le dossier de candidature et le renvoyer **avant le 13 juin 2018** par mail à [afe@afe-eclairage.fr](mailto:afe@afe-eclairage.fr) en mentionnant «Trophées-candidature» en objet ou par courrier à AFE - Trophées de l'éclairage exemplaire AFE/ID Efficience Territoriale, 17 rue de l'Amiral Hamelin - 75783 Paris Cedex 16.

Pour toute question concernant le concours, vous pouvez contacter l'AFE par mail à [afe@afe-eclairage.fr](mailto:afe@afe-eclairage.fr)

### REMISE DES TROPHÉES

Les Trophées de l'éclairage exemplaire AFE/ID Efficience Territoriale® seront remis au Palais du Pharo à Marseille lors des Journées nationales de la lumière de l'AFE qui auront lieu les 24 et 25 septembre 2018.

Plus d'informations sur les JNL2018 sur : [www.jnl-afe.fr/marseille2018](http://www.jnl-afe.fr/marseille2018)

### ILS ONT DÉJÀ ÉTÉ RÉCOMPENSÉS

Les Trophées de l'éclairage exemplaire AFE / ID Efficience Territoriale® ont déjà rassemblé près d'une centaine de participants.

Ont déjà été récompensés :

- **Catégorie éclairage intérieur** : Bordeaux Métropole (démarche expérimentale associant les utilisateurs pour l'éclairage des salles de classe – 2017)  
CCI de Besançon (2016)
- **Catégorie éclairage public** : ville de Beuvry – catégorie moins de 20 000 habitants et ville de Pau (redynamisation d'un quartier par la lumière dans la catégorie plus de 20 000 habitants 2017 - ville de Lille (2016)
- **Catégorie mise en valeur du patrimoine** :  
Ville de Strasbourg (Mise en lumière de la cathédrale - 2017) - Amiens Métropole (2016)

Consultez la liste des lauréats sur [www.afe-eclairage.fr](http://www.afe-eclairage.fr)



[Cliquez ici pour télécharger le dossier de candidature.](#)